



Dépôt: Jacques-Yves HENCKES

Date: 25 mai 2000

P:L: 4562

JYH / TO

3

MOTION

La Chambre des Députés

- considérant que certains pays européens, octroient à leurs étudiants à côté des subsides, des aides au logement;
- considérant qu'il est dans l'intérêt de notre pays d'encourager les jeunes à poursuivre des études supérieures et universitaires;
- considérant que les frais de logement constituent dans de nombreuses villes universitaires une part importante du coût de vie de l'étudiant;

invite le Gouvernement

- à élaborer un projet de loi permettant d'accorder aux étudiants, poursuivant leurs études supérieures à l'étranger, une allocation de logement mensuelle.

J.-Y. Henckes

J.-P. Koepp

A. Jaerling

F. Greisen

G. Gibéryen